

AMOÉBA annonce avoir atteint la dernière phase d'évaluation du dossier règlementaire aux États-Unis

Lyon (France), le 12 septembre 2018 - AMOÉBA (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau annonce la poursuite de l'évaluation de son dossier règlementaire aux Etats Unis.

Le dossier est maintenant dans sa dernière phase d'évaluation : « last science review ». Dans ce cadre, des échanges techniques ont eu lieu entre Amoéba et les experts de l'EPA (Environmental Protection Agency).

La fin de la « last science review » est subordonnée à la soumission de données confirmatoires demandées par l'EPA et qui lui seront communiquées par Amoéba en octobre 2018, ce qui devrait entraîner un décalage de la décision finale, initialement prévue fin 2018, au premier trimestre 2019.

« Les échanges directs avec les experts de l'EPA ont été constructifs et ont permis de connaître précisément leurs attentes. Ces interactions ont été un élément clef pour la préparation de nos données confirmatoires qui seront soumises dans les délais fixés » déclare Fabrice PLASSON, Président Directeur Général d'AMOÉBA.



A propos d'AMOÉBA :

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€ (1) sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€ (2) et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Mds€ (3). A terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales.

Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux Etats-Unis, Amoéba est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-biocide.com.

(1): Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

(2): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedomia, d'Eurostat et MarketsandMarkets



(3): *Biopesticides Worldwide Market 2013*, CPL, Wallingford, UK

(4): *BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017*

Contacts:

Amoéba

Valérie FILIATRE

Directeur Administratif et Financier

04 26 69 16 00

valerie.filiatre@amoeba-biocide.com

Actifin

Ghislaine GASPARETTO

Communication financière

01 56 88 11 11

ggasparetto@actifin.fr

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOEBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOEBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document de référence d'AMOEB A déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 Avril 2018 et disponible sur le site Internet d'AMOEB A (www.amoeba-biocide.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOEB A ou qu'AMOEB A ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOEB A diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.